

ASSOCIATION FRANCAISE DE CLASSE 1 METRE
18 Rue Alphonse Daudet
83500 La Seyne sur Mer

Assemblée générale du samedi 10 mai 2008
Pierrelatte.

Compte rendu du secrétaire général

93 membres présents ou représentés
39 membres représentés
Représentativité des membres : 64 % (+18% par rapport à l'année dernière).

Membres du comité directeur présents :

Marc MINAUD
Aléxis CARRE
Gérard GARO
Christian COLLIGNON

Membre du comité directeur excusé :

Charles-Henri DETRICHE
Benoît CAVALIER

Ouverture à 18h de l'assemblée générale de l'association par son président Marc MINAUD.

Approbation a l'unanimité du compte rendu de l'Assemblée Générale de 2007.

Rapport moral et des commissions : (voir rapport en détail en annexe)

_ Le nombre d'adhérents n'a pas diminué malgré l'imposition du timbre de coque depuis deux ans.

_ Malgré un remaniement de la commission technique FFV les travaux n'ont pas commencé. Il faut espérer une évolutions dans les mois à venir et une première réunion est planifiée fin mai 2008.

_ Bonne communication entre les deux associations de classes, surtout pour l'élaboration du calendrier 2008 ainsi qu'au sujet des championnats de France. A noter une première collaboration avec les classes 10R et micro magic au niveau du calendrier des championnats 2009.

_ Les relations avec l'IOM ICA sont réduites au strict minimum. Notre Association n'est pas encore assez représentative en international

_ Il n'y a pas eu de bulletin d'information en 2007. Le site Internet fonctionne bien, et le forum rempli sa fonction.

_ Un grand travail de notre équipe communication lors des Championnats du Monde d'IOM 2007 à Marseille, avec, sur notre site Internet, une information presque en direct. Ce fut très certainement une première dans le monde de l'IOM !

_ La commission développement est un peu à la traîne cette année.

_ Renouvellement du soutien de notre partenaire principal PG MODELISME.

_ La commission technique a assuré en 2007 la traduction des règles de jauge, ainsi que celle des nouveaux formulaires.

Approbation a l'unanimité du rapport moral du président.

Rapport financier Voir détails sur le site de l'association.

Comptabilité 2007

Budget prévisionnel 2008

Comptabilité 2008 au 01/05/2007

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Résolution proposée par Olivier Cohen :

Etant donné la baisse significative du nombre de classés au CNC, la classe doit faire preuve d'ouverture. Je propose donc de modifier le règlement intérieur pour autoriser la participation des coureurs licenciés FFV avec un bateau non-timbré à 2 SL (grade 5) par an. Cela permettrait à une personne possédant un IOM de s'essayer à la régates en VRC sans complications.

Le comité de direction explique que si la résolution est adoptée en l'état, L'association française va contre la jauge. Olivier Cohen évoque alors une proposition établie en collaboration avec les futurs candidats du comité de direction pour l'ouverture de la classe à tout licencié FFV. Cette résolution serait proposée lors d'une assemblée générale en fin d'année lors de la nationale à Aiguillon sur mer.

Rappel succinct de la future proposition :

« 2 types de membres : 'loisir' et 'compétition'.

Membre 'compétition' : situation inchangée par rapport à celle de membre actuel,

Membre 'loisir' : entrée gratuite, autorisé à courir toute régates SL, acte de l'association (certificat de jauge) gratuit, droit de vote.

Ceci permet d'ouvrir la classe et de voir monter le nombre d'adhérents. »

Ouverture d'un débat.

Il est effectué un sondage pour estimer les sentiments par rapport à cette nouvelle proposition:

Contre : 2

Pour : 84

Abstention : 7

Il est effectué un autre sondage au sujet du droit de vote des futurs membres 'loisir' :

Contre : 49 (majorité)

A la vue de ces sondages, Olivier Cohen retire sa résolution

Résolution proposée par Olivier Cohen

Les personnes motivées pour s'impliquer dans la VRC n'étant pas si nombreuses, je propose de supprimer la résolution votée à l'AG 2006, qui empêche entre autres les arbitres, les jaugeurs, les délégués de ligue de devenir membres du CD de l'association, et de revenir à la situation précédente :

" Aucun membre du comité de direction de la Fédération Française de Voile ne peut être éligible au comité de direction."

Contre : 28

Pour : 38

Abstention : 27

Résolution approuvée à la majorité.

Cotisation (à partir du 1^{er} janvier 2009) a 15 euros pour les adultes, 7 euros pour les moins de 18 ans.

Accepté à l'unanimité

Droit d'enregistrement pour toute nouvelle coque (à partir du 1^{er} janvier 2009) d'un montant de 0 euros.

Accepté à l'unanimité

Vote du nouveau comité de direction:

93 votants.

Bulletin nul : 1

Résultat du vote :

- Gérard GARO : 77 voix (élu)
- Christian COLLIGNON : 75 voix (élu)
- Olivier COHEN : 72 voix (élu)
- Stéphane CESSINAS : 68 voix (élu)
- Erwan LEBOT : 59 voix (élu)
- Arnaud TOUREAU : 57 voix (élu)
- Alexis CARRE : 55 voix
- Didier MERRIEN : 49 voix

Le nouveau bureau se compose de la façon suivante :

Président : Gérard Garo

Vice-président : Arnaud Toureau

Secrétaire : Christian Collignon

Trésorier : Stéphane Cessinas

Nouvelle adresse du siège de l'association :

Association Française Classe 1 mètre

99 Avenue Noël Verlaque

83500 La Seyne sur Mer

Marc MINAUD est congratulé par l'assemblée et remercié pour ses nombreuses années passées au comité directeur.

La séance est levée à 20h.

Le secrétaire général.

Christian COLLIGNON.